

LE DOMAINE DE LA LOI SOUS LA Vème

Par **gwendol1**, le **16/04/2006** à **20:56**

coucou a tous!))) Image not found or type unknown

dernière semaine de cours et boulot a volonté! pb: les sujets de TD tombent forcément avant les cours étudiés pendant les CM. bien sur, il y a les livres, internet, mais contrairement à d'habitude il s'avère que je ne trouve quasi rien! alors si vous avez une piste pour un coup de main, voila le sujet: "l'évolution du domaine de la loi sous la Vème république"! merci aux éventuelles réponses et bon courage pour les partiels et aussi pour les très nombreux qui vont rattraper les semaines loupées...

Par **Cynthia**, le **18/04/2006** à **10:41**

je veux bien t'aider vu que c'est une dissertation sur laquelle nous avons déjà travaillé en cours

mais pour être conforme à la charte du forum, j'aimerais bien que tu nous donnes quelques unes de tes pistes de réflexions

wink Image not found or type unknown

Par **gwendol1**, le **18/04/2006** à **19:15**

))) c bon g bien planché dessus et g fini par trouver mon plan, peu certainement mieux faire, mais aller c la dernière semaine...

I-LE domaine législatif: entre attributions originelles et application effective

II-Apparition de nouvelles sources normatives (l'idée est là, le titre minable...)

enfin bref, merci keu même d'avoir été prête à me donner un coup de main: wink Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **18/04/2006** à **20:34**

que va tu mettre dans ta seconde partie, parce que là à froid je vois pas trop.

Enfin tout dépend du cours mais je trouve le sujet pas très facile en L1 (je vais essayer d'y plancher entre 2 révisions ... vive les exam le 3 mai twisted ... c'est beau le M1)

Par **gwendol1**, le **18/04/2006** à **21:44**

:lol:

hey hey il y en a aussi qui ont les exams début mai, le 6 pour ma part et je suis qu'en L1 Image not found or type unknown
enfin dans ma seconde partie jpensais mettre le droit communautaire et bien sur le domaine du reglement qui prend beaucoup plus de place sous la Veme république que sous les précédentes... :P

bonnes révisions en tous cas! Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **19/04/2006** à **00:11**

bonjour gwendoline

peux-tu editer tes messages et supprimer tes abreviations?

c'est illisible

pourquoi faire l'effort de te lire alors que tu ne fais pas l'effort d'ecrire correctement?

Merci
Jeeecy

Par **elfe**, le **18/05/2006** à **16:05**

voila je suis occupée de réviser, mais je comprends pas les décisions du conseil constitutionnel avec 1982 (baisse des prix) et celle de 2005 (loi école). Il y a les articles 41, 61 et 37 al 2. Mais pourquoi le conseil constitutionnel ne se dit plus compétent? Et c'est quoi les raisons de cette forme de revirement de jurisprudence en 2005?

Je galère sur ce truc la!! Image not found or type unknown